

NOS TARIFS

HONORAIRES DE TRANSACTION

► Evaluation

- Evaluation LOCATIVE d'un bien **120€ TTC***
- Evaluation VENALE d'un bien **170 € TTC***

Pour l'évaluation vénale et/ou locative de plusieurs biens, ***un forfait tarifaire** sera appliqué au cas par cas.

► Vente immobilier d'habitation

Honoraires à la charge de l'acquéreur (et exceptionnellement à la charge du vendeur si précisé par le mandat)

- > **de 0 € à 25 000 € : 18% TTC** du prix net vendeur
- > **de 25 001 € à 50 000 € : 12% TTC** du prix net vendeur
- > **de 50 001 € à 100 000 € : 10% TTC** du prix net vendeur
- > **de 100 001 € à 200 000 € : 7% TTC** du prix net vendeur
- > **de 200 001 € à 400 000 € : 6% TTC** du prix net vendeur
- > **A partir de 400 001 € : 5% TTC** du prix net vendeur
- > **Programmes de commercialisation de logements neufs : 9% TTC** du prix net vendeur

► Vente immobilier d'entreprise

Honoraires à la charge de l'acquéreur (et exceptionnellement à la charge du vendeur si précisé par le mandat)

- > **Immobilier d'entreprise : 7% TTC** du prix net vendeur

► Location

> Bail à usage d'habitation

Honoraires à la charge du bailleur :

80 % TTC du montant du Loyer mensuel TTC* se décomposant comme suit :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction de bail : 65% TTC d'un mois de loyer TCC
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 15% TTC d'un mois de loyer TCC.

Honoraires à la charge du locataire :

80 % TTC du montant du Loyer mensuel TTC* se décomposant comme suit :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 65% TTC d'un mois de loyer TCC

(Dans la limite du plafond fixé à 8€ TTC* par m² de surface habitable – décret N° 2014-890 du 01/08/2014)

- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 15% TTC d'un mois de loyer TCC.

(Dans la limite du plafond fixé à 3€ TTC par m² du surface habitable – décret N°2014-890 du 01/08/2014).

> Bail à usage commercial / Bail professionnel / Bail de droit commun

- A la charge du Locataire **2 mois de Loyer TTC et TCC** à la charge du Locataire

> Rédaction d'un avenant

15% TTC des honoraires applicables habituellement (selon la qualité du demandeur et/ou le type de bail)

Cas particulier :

Nous avons mandat de location sans exclusivité et /ou mandat de gérance, vous trouvez votre locataire :
Forfait de mise en place du locataire (rédaction bail, état des lieux d'entrées)

Location habitation	35% TTC des honoraires applicables habituellement (85% TTC d'un mois de Loyer TCC pour le bailleur et 85% TTC d'un mois de Loyer TCC pour le locataire)
Location professionnelle ou commerciale	35% TTC des honoraires applicables habituellement (2 mois de Loyer TTC et TCC)

- Cession de bail

Bail à usage commercial / Bail professionnel
20% TTC du montant de la cession à la charge du Cessionnaire.



HONORAIRES DE GESTION

- > **7.05% TTC du montant du Loyer TCC**
- > **9.05% TTC du montant du Loyer TCC**
- Avec **GARANTIES ASSURGERANCE** « Impayés, Contentieux, Détériorations »
- > **11.05% TTC du montant du Loyer TCC**
- Avec **GARANTIES ASSURGERANCE** « Impayés, Contentieux, Détériorations et Vacance locative »



Cas particulier :

Vous nous confier la gérance d'une location en cours

Nous n'acceptons la gérance d'un bien qu'après étude préalable du dossier du locataire.

*TTC : Toutes Taxes Comprises (TVA aux taux de 8,5 %) *TCC : Toutes Charges Comprises *HT : Hors Taxe *HC : Hors Charges

CANDA IMMOBILIER – 28 ter, rue Luc Lorion – 97410 SAINT PIERRE

Tél : 0262 35 74 74 - Site : www.canda-immobilier.com

Carte professionnelle n° CPI 9742 2018 000 031 141 pour les activités de
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE et GESTION IMMOBILIERE
Délivrée par la CCI de la REUNION

GARANTIE FINANCIERE TRANSACTION et GESTION : GALIAN, 89 Rue La Boétie, 75 008 PARIS

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle : GALIAN

S.A.R.L. au capital de 8000 € – SIRET : 487 620 379 00056 – Code APE : 6831Z – RCS n° de gestion 2006 B36